

Sauveteur Secouriste du Travail initial (SST)

Contexte :

Formation certificative visant à développer un esprit de prévention, à maîtriser la conduite à tenir face à une situation d'accident et de connaître les gestes techniques (V 4.07/2022).

Le code du travail (article R241-39), demande qu'il soit prévu, dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, une personne formée aux premiers secours. Les travaux effectués en milieu agricole, comportent des risques professionnels, qui s'inscrivent dans ce cadre de dangerosité.

Objectifs pédagogiques :

Développer un « ESPRIT DE PREVENTION » et être capables de maintenir en survie une victime depuis la découverte de l'accidenté jusqu'à l'arrivée de secours spécialisés et en mettant en œuvre un ensemble de gestes et de techniques simples.

- **Compétence 1** : Intervenir face à une situation d'accident du travail :
 - Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité au travail
 - Protéger de façon adaptée - Examiner la victime
 - Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - Secourir la victime de manière appropriée
- **Compétence 2** : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Public : Agriculteurs et salariés agricoles de Haute-Lande, ainsi que toutes personnes désireuses de porter secours en cas d'accident

Accessibilité : Entretien préalable pour toute personne en situation de handicap

Prérequis : aucun

Durée et lieu : 14 h00 en présentiel dans les locaux du GRCETA-SFA

Contenu de la formation :

- Secourir la victime de manière appropriée
 - Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
 - Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
 - Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
 - Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Groupement de Recherche sur les Cultures et Techniques Agricoles des Sols Forestiers d'Aquitaine

ZAE Sylva 21 - 4 rue Nicolas Brémontier - 33830 BELIN-BELIET - T/ 05.56.88.01.98 - F/ 05.56.88.04.59

Déclaration d'activité formation 72330632633 région Aquitaine - grceta@grceta-sfa.fr - www.grceta-sfa.fr

Association loi 1901 - N°9488 - Préfecture de Bordeaux - Siren 39363528900027 - APE 9412 Z

IBAN FR76 1330 6001 0600 0119 6700 059 - BIC AGRIFRPP833 - RIB 13306 00106 00011967000 59

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
 - Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
 - Proposer, si possible, des pistes d'amélioration
- Situations Inhérentes Aux Risques Spécifiques. On appelle risques spécifiques, tout risque qui nécessite de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans la formation de base L'avis du médecin du travail dans ce domaine est particulièrement important
- La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives. (Disposition INRS...).

Méthodes pédagogiques

Différentes méthodes pédagogiques adaptées au public formé sont utilisées : les méthodes explicative, méthode démonstrative et méthode applicative.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Plan d'Action Prévention et Plan d'Intervention SST avec leurs pictogrammes
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Matériel de simulation et d'apprentissage

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail
- Attestation de fin de formation
- Attestation de présence
- Fiches certificatives + sujet d'évaluation certificative
- Aide-mémoire

Animateur : GRCETA-SFA – Responsable formation

Formateur: Centre Formation aux Premiers Secours - Nathalie BICHELBERGER-GUYOMAR Agréée INRS

Evaluation stagiaires

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail de l'INRS délivré par la CRAM aux candidats ayant satisfait au contrôle de comportement.

Evaluation du stage par les stagiaires : Fiche individuelle de satisfaction à remplir par chaque stagiaire.

HANDICAP :

Contactez notre référent handicap au GRCETA, pour la prise en compte d'une situation spécifique.



Groupement de Recherche sur les Cultures et Techniques Agricoles des Sols Forestiers d'Aquitaine

ZAE Sylva 21 - 4 rue Nicolas Brémontier - 33830 BELIN-BELIET - T/ 05.56.88.01.98 - F/ 05.56.88.04.59

Déclaration d'activité formation 72330632633 région Aquitaine - grceta@grceta-sfa.fr - www.grceta-sfa.fr

Association loi 1901 - N°9488 - Préfecture de Bordeaux - Siren 39363528900027 - APE 9412 Z

IBAN FR76 1330 6001 0600 0119 6700 059 - BIC AGRIFRPP833 - RIB 13306 00106 00011967000 59